



Groupe GDR

Communiqué

Paris, 22 septembre 2025

La reconnaissance de l'État de Palestine par la France : une première victoire

Enfin, la France a reconnu devant l'ONU l'État de Palestine aux côtés de neuf autres pays. Nous nous en félicitons même si cette reconnaissance intervient tardivement, plus de 10 ans après le vote de l'Assemblée nationale en sa faveur. Cette décision est l'aboutissement d'un combat que nous menons depuis des décennies pour le respect du droit international et de la résolution de l'ONU du 29 novembre 1947 qui prévoit la coexistence de l'État d'Israël avec l'État de Palestine.

Il s'agit donc d'une première victoire importante pour le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Pour autant, cet acte diplomatique historique ne saurait suffire dans le contexte des souffrances inouïes subies par le peuple palestinien depuis bientôt deux ans.

Cette avancée politique doit s'accompagner d'actions concrètes de la part de la France pour mettre un terme au génocide du peuple palestinien à Gaza par le Gouvernement Israélien de Benjamin Netanyahu.

Il faut donc désormais des sanctions immédiates à l'égard d'Israël, un embargo sur les ventes d'armes, un arrêt total de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, la mise en place d'une force d'interposition sous l'égide de l'ONU pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza et sécuriser un processus de paix, ainsi que des actions concrètes pour mettre un terme à la stratégie d'annexion des territoires occupés.